

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18805 - 73ÈME ANNÉE

Le PCR : 20 ans d'alerte sur le changement climatique -1-

4 septembre 1996 : conférence de presse de Paul Vergès et Philippe Berne

Lors de sa dernière rencontre avec les journalistes mercredi, le Parti communiste réunionnais avait choisi comme thème l'analyse des causes du cyclone Irma qui a ravagé plusieurs îles des Antilles, notamment Saint-Martin. Cette préoccupation ne date pas d'hier. Elle est sur le devant de la scène au PCR depuis plus de 20 ans, quand pendant une campagne électorale Paul Vergès et Philippe Berne avaient tenu une conférence de presse pour alerter sur le réchauffement de la planète et ses multiples conséquences pour La Réunion. Voici des extraits de l'article publié dans Témoignages du lendemain.

Procédant peut-être par association d'idées et sûrement par ironie — la proximité d'une élection faisant généralement grimper dans l'île le « thermomètre » politique — Paul Vergès et Philippe Berne, ont souhaité attirer l'attention sur les problèmes posés par le réchauffement de la planète et les casse-têtes que ce dernier laisse prévoir aux responsables politiques de par le monde. En particulier à La Réunion. Facilité de dire, à leur manière, que « l'heure n'est pas à la frivolité »

Des données scientifiques convergentes massives amènent à considérer que le réchauffement de la planète va poser à l'humanité des problèmes très graves » a exposé en préambule. Paul Vergès, pour qui l'ironie n'exclut pas le sérieux. (...) Le « désastre annoncé par les scientifiques » peut être tel disent-ils, qu'il faut dès aujourd'hui - comme le préconisaient d'ailleurs les conclusions du sommet de Rio - se préoccuper des mesures à prendre.

Selon nos élus, les scientifiques ont aujourd'hui la certitude du réchauffement et sont unanimes sur ses conséquences : une augmentation de la température de la planète de +1° à +3,5°, ce qui représente, par rapport à une température moyenne d'environ 15°, une augmentation de

6 % à plus de 20 % au cours du prochain siècle.

« Le débat se poursuit sur les causes, les origines de ce phénomène (changement d'« ère géologique » ou résultat d'une activité humaine), mais sur ses conséquences, les scientifiques n'ont pas de doute », a poursuivi Paul Vergès.

Au plan de l'écologie, les élus communistes estiment qu'il faut prévoir les conséquences de la montée du niveau des océans (d'une moyenne de 50 cm), la disparition des plages de l'Ouest déjà mises à rude épreuve, le travail de l'érosion, le déferlement des eaux sur les bassins versants des cirques et sur les plaines, les dévastations de cyclones plus fréquents et plus violents.

« Qu'on se rappelle le marasme économique de l'île, au siècle dernier, après une série d'années à cyclones consécutives et essayons d'imaginer ce que seront les conséquences économiques des cyclones annoncés », a dit en substance Paul Vergès, qui considère par ailleurs en autres choses que « les normes d'urbanisation et de construction seront remises en cause ».

Les élus réunionnais ont tenu à préciser que leurs mises en garde

n'ont rien à voir avec le rôle de Cassandra et encore moins avec la « morosité » à la mode en France, mais ils considèrent que les cris d'alerte lancés à différentes occasions dans le monde ne peuvent laisser personne indifférent dans notre pays.

Mis devant l'alternative de préparer les innombrables changements prévisibles ou de devoir les subir, Paul Vergès a invité ses compatriotes à se préparer à « tout réviser », en rappelant en particulier que « le point central dans la réalisation du PDA » comporte la réalisation d'une SEM Environnement, dont la fonction serait de prendre en charge la prévision des changements les plus urgents et d'organiser le reclassement dans l'économie sociale de milliers de Réunionnais » en utilisant autrement les « crédits passifs » de l'île.

LA RÉUNION

Le P.C.N. et les grandes questions réunionnaises

«L'avenir est dans les idées»

Alerte au réchauffement de la planète et à ses multiples conséquences pour La Réunion

Président par intérim par association d'élus et administrateur par intérim... la proximité d'une élection laisse particulièrement primer dans l'île le volet environnemental... Paul Brépaz et Philippe Besson, une analyse selon l'actualité et les problèmes posés par le réchauffement de la planète et les conséquences que ce dernier laisse prévoir aux communautés politiques de nos îles... En particulier à La Réunion. Faire de l'île à leur manière, par et pour et à la Réunion.

Dans un monde où le réchauffement climatique est devenu une réalité, les îles de la Réunion et de La Réunion sont particulièrement vulnérables. Les conséquences de ce phénomène sont multiples et touchent tous les secteurs de l'économie et de la société. Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Sous l'égide de l'association des élus locaux de La Réunion, nous avons organisé ce colloque sur le thème du réchauffement climatique et de ses conséquences pour nos îles. C'est une opportunité pour nous de discuter de ces enjeux et de partager nos idées. Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées. Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.



Paul Brépaz et Philippe Besson lors du colloque sur le réchauffement climatique et ses conséquences pour nos îles.



Le bâtiment de la mairie de La Réunion, symbole de l'architecture moderne de l'île.

Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Dans un monde où le réchauffement climatique est devenu une réalité, les îles de la Réunion et de La Réunion sont particulièrement vulnérables. Les conséquences de ce phénomène sont multiples et touchent tous les secteurs de l'économie et de la société.

Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Dans un monde où le réchauffement climatique est devenu une réalité, les îles de la Réunion et de La Réunion sont particulièrement vulnérables. Les conséquences de ce phénomène sont multiples et touchent tous les secteurs de l'économie et de la société.

Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Les élus locaux ont un rôle crucial à jouer pour anticiper ces changements et mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque pour discuter de ces enjeux et partager nos idées.

Dans un monde où le réchauffement climatique est devenu une réalité, les îles de la Réunion et de La Réunion sont particulièrement vulnérables. Les conséquences de ce phénomène sont multiples et touchent tous les secteurs de l'économie et de la société.

Plus d'informations sur page 10 et 11

Edito

Logement social : les cautions en or des locataires

Le gouvernement a décidé de diminuer de 5 euros le montant des allocations logement. Cette décision entre en désaccord avec sa promesse de « donner plus de pouvoir d'achat ». Aussi tente-t-il de négocier avec les propriétaires une baisse de 5 euros des loyers pour que l'opération ne soit pas ressentie dans le budget des locataires. Pour les bailleurs sociaux, le gouvernement propose une contrepartie : le gel du taux du livret A. Or, le livret A est le seul argent placé pour la plupart des familles aux revenus modestes en capacité d'épargner. Son taux est déjà extrêmement bas, moins de 1 %. Ce qui signifie qu'aujourd'hui, l'argent placé sur un livret A a un taux d'intérêt inférieur à celui de l'inflation. Le gel du taux aura donc pour conséquence de pérenniser cette situation intolérable.

Dans une dépêche parue dans le « JIR » d'hier, le président de l'Union sociale de l'habitat, regroupant plus de 700 bailleurs sociaux, annonce qu'il sera difficile de répercuter sur les loyers la baisse des allocations logement. Il précise d'ailleurs qu'en France, la trésorerie des bailleurs sociaux s'élève à 7 milliards d'euros, dont 2 milliards issue des dépôts de garantie des locataires.

Au fil des années, les bailleurs sociaux constatent qu'il est de plus en plus difficile pour une famille vivant dans un logement social d'en sortir pour aller dans le secteur privé. Cela est dû en effet à des loyers beaucoup trop chers par rapport aux capacités contributives des locataires. Par conséquent, une famille qui vit en HLM va y rester de très nombreuses années, voire des décennies. Quand elle entre dans le logement social, elle verse une caution qui est encaissée par le propriétaire. Le bailleur social a l'obligation de restituer la caution au centime près si le logement est rendu en bon état. Mais durant toute la location, le propriétaire peut faire ce qu'il veut de cet argent. Et il y a fort à parier que l'argent de la caution des locataires n'est pas placée sur une épargne à un taux inférieur de 1 %. À l'échelle de la France, cela représente 2 milliards. Il serait intéressant de savoir combien rapportent aux bailleurs sociaux les intérêts de ces 2 milliards d'euros ? Une chose est sûre, les locataires n'ont droit à rien alors que c'est leur argent. C'est une illustration supplémentaire d'un système où le locataire du logement social arrive en fin de chaîne et doit tout payer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

La préfète des TAAF répond à la Sénatrice de La Réunion

Pêche à la légine : la demande de Réunion Pêche Australe en cours d'instruction

Mercredi, Gélita Hoarau a adressé un courrier à la préfète des TAAF pour lui demander de prendre en compte favorablement la demande d'un quota de légines pour Réunion Pêche Avenir. La préfète lui a répondu le jour même.

Madame la Sénatrice,

Par votre courrier en date du 13 septembre, vous avez appelé mon attention sur l'arrêté de première répartition des totaux admissibles de capture de légine australe que j'ai pris le 30 août dernier et la situation des petits pêcheurs réunionnais.

Ayant pris bonne note de vos préoccupations, je souhaite y apporter les éléments d'éclairage suivants. L'administration que je dirige fixe la quantité totale annuelle de ressource halieutique pêchée ainsi que de sa répartition entre armateurs en vertu du code rural et de la pêche maritime (art.R. 953-11 et 12).

L'objectif poursuivi par mon administration étant une gestion durable de la ressource, cette décision est prise à la lumière de recommandations scientifiques données par le Muséum national d'histoire naturelle. L'état actuel de la ressource, soumise à prédation par des orques et des cachalots, m'a amenée à réduire les totaux admissibles de capture de 3,15 % par rapport à la période précédente.

Concernant l'allocation des quotas aux armateurs, la procédure n'est pas achevée dans la mesure où, à l'instar de la campagne précédente, mon administration procède en deux temps : une première allocation au 30 août à hauteur de 69,3 %



Gélita Hoarau.

des totaux admissibles de capture et une allocation du reliquat ultérieurement. Par conséquent, la demande de Réunion Pêche Australe n'a été ni rejetée ni acceptée mais reste en cours d'instruction. J'ajoute que le dossier de demande dont je dispose fait état d'un début de pêche au 20 novembre 2017 et non dans des délais imminents. Si la date de départ était modifiée, le demandeur devrait s'assurer que le dossier est complet et actualisé, ces deux éléments garantissant une instruction sincère et impartiale.

Ainsi que vous le mentionnez dans votre courrier, le contexte actuel est particulier du fait des contentieux ouverts relatifs aux allocations de la période 2016-2017. Les jugements

attendus en septembre 2017 portant notamment sur des actes réglementaires tels que le plan de gestion et la limitation du nombre de navires simultanés sur zone, l'appréciation du tribunal sur l'ensemble de ces dispositifs aura des conséquences sur le long terme et pas uniquement sur la présente campagne de pêche. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité attendre d'avoir pris connaissance des conclusions du tribunal administratif.

Enfin, concernant la situation des artisans pêcheurs réunionnais, j'ai à cœur de favoriser les retombées économiques locales, notamment en privilégiant les employés réunionnais ainsi que l'employabilité locale grâce à notre soutien à l'école maritime et l'embarquement d'apprentis sur les navires de la pêche australe. J'ajoute que les TAAF ont sécurisé une débarque sur terre réunionnaise, générant ainsi une activité portuaire et une assiette locale aux droits perçus. Toutefois la conduite des politiques publiques en matière de pêche, comme le prouve la gestion du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, relève de la compétence du préfet de La Réunion. J'ai l'occasion d'échanger régulièrement avec lui sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'assurance de ma considération distinguée.

In kozman pou la rout

« Li la pa si tèlman gran, mé li néna l'abataz »

Si ou i vé roul in bèl galé avèk in barmine, i fo ou i rode lo poinn l'ékilib ki fo : in pti bout barmine in koté, in gran bout l'ot koté avèk in poinn z'apui l'androi k'i fo. Konmsa san tro forsé, ou i donn out mouvman son l'èfikasité k'i fo. Moin la touzour antann in vyé savan lontan téi apèl Archimède téi di konmsa : « Donn amoin in lovyé m'a soulèv la tèr ! ». Sak li téi apèl lovyé, kréol i apèl sa l'abataz... Lé parèy pou désèrtène pèrsone zot i nyabou done z'ot zès lo kantité d'mouvman k'i fo, pa tro, zis asé, pou trap lo rézilta zot i vé trapé. Alé ! Mi lès azot réflèshi la dsi, an aspéran dann tout sak zot i fé zot i trouv lo méyèr l'abataz k'i fo. ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

« Le temps est venu de changer de civilisation »

Une amie de la philo à La Réunion nous a fait part de l'impact fort que devrait avoir cette pensée exprimée par le philosophe français Edgar Morin dans son dernier ouvrage qui vient de paraître sous le titre : "Le temps est venu de changer de civilisation". Voilà un appel qui peut nous apparaître très légitime lorsqu'on voit les derniers effets du réchauffement climatique, de la misère et des inégalités sociales comme de la croissance du profit des plus riches au détriment de l'humanité.



Gaël Velleyen de Kréolokoz avec Ivrin Lagarrigue au dîner-dansant de solidarité avec Madagascar organisé par l'association RÉAGIES. (photo AD)

On se souvient que déjà en septembre dernier, Edgar Morin avait lancé une pétition intitulée "Changeons de Voie, changeons de Vie" afin de créer ensemble « un humanisme approfondi et régénéré » car « il est nécessaire de rehumaniser et régénérer nos pays, nos continents, notre planète ». Il ajoutait notamment : « La mondialisation avec ses chances et surtout ses périls a créé une communauté de destin pour tous les humains. Nous devons tous affronter la dégradation écologique, la multiplication des armes de destruction massive, l'hégémonie de la finance sur nos États et nos destins, la montée des fanatismes aveugles ». Cet appel d'Edgar Morin, qui a déjà été co-signé par plus de 13.000 personnes en quelques mois, se conclut ainsi : « Paradoxalement c'est au moment où l'on devrait prendre conscience solidairement de la communauté de destin de tous les terriens que sous l'effet de la crise planétaire et des angoisses qu'elle suscite, partout on se réfugie dans les particularismes ethniques, nationaux, religieux. Nous appelons

chacun à la prise de conscience nécessaire et aspirons à sa généralisation pour que soient traités les grands problèmes qui sont à l'échelle de la planète ».

« Une politique de civilisation »

Dans la présentation de son livre, on retrouve ces idées fondamentales : « Le seul antidote à la tentation barbare est l'humanisme régénéré que propose Edgar Morin. Le seul antidote aux aveuglements que produit la connaissance morcelée, compartimentée, réductrice, manichéenne est dans une connaissance et une pensée complexes. Nous avons besoin à la fois d'une nouvelle civilisation politique et d'une politique de civilisation. Du haut de ses quatre-vingt-seize ans, Edgar Morin, viscéralement en lutte, ausculte la civilisation contemporaine, dissèque les innervations de son dépérissement et défriche les voies de sa

revitalisation ». Voilà pourquoi « ses travaux de recherche et son appel à fonder une politique de civilisation visant à l'avènement d'une conscience globale l'ont rendu célèbre dans le monde entier ».

In nouvo sivilizasyon pou nout péi

Il se trouve que des Réunionnaises et Réunionnais, comme bien d'autres citoyens du monde, se veulent porteurs de ces valeurs humaines de solidarité internationale face à la barbarie de la concurrence et du profit. On en a eu l'illustration, par exemple, la semaine dernière, où l'association pour la Réflexion, l'Échange, l'Animation Globale, l'Insertion par l'Économique et la Solidarité (RÉAGIES), présidée par Simone Yée-Chong-Tchi-Kan, a organisé 4 belles rencontres dans tout le pays avec une délégation malgache pour renforcer l'amitié et un co-développement régional solidaire entre nos peuples.

Plusieurs artistes, comme les groupes Lagarrigue et Kréolokoz, ont apporté leur soutien à cette démarche, en fidélité aux combats menés dans ce sens par Gisèle Rabesahala et Paul Vergès, auxquels fut rendu hommage. D'où les réflexions pertinentes exprimées lors du dîner-dansant solidaire par Gaël Velleyen dans le chant de son second album paru en octobre 2014 sous le titre "Mèt Kréol anlèr": « Dop la kolonizasyon, Réyoné na mové répitasyon ; oblizé viv dégizé, pou pa èt marzinalizé. Anon mèt anou anlèr ! ». Alon donk batay ansanm pou fé viv in nouvo sivilizasyon pou nout péi !...

Roger Orlu

Oté

Fé konfyans, Ok ! Mé ni koné bien konfyans lé mor dsou pyé tamarin

Moin la antann na inn-dé zour kozman Prézidan Macron. Li té apré di bannzil martirizé va ronète é l'éta va fé l'éfor k'i fo pou armète azot dobout. Li la mèm anparl rokonstrui lo dé péi suivan bann norm « antisimik »-kont tranblomann tèr - « anti siklonik »-kont sikone. Mi oi pa in prezidan alé di d'ot shoz ké sa mé mi sipoz bann Sin-Martin i koné mizik-la é mi pans pa zot la konfyans mizik-la.

Pou kosa mi di sa ? Pars désèrtin zournalis i rakont mèm l'èr mésyé Macron té apré fé son diskour l'avé in bonpé d'moun apré atann l'aviyon pou amenn azot ayèr : kisoï la Guadloup, kisoï La Frans, mé sirtou kite lo péi la fé azot si tèlman lo tor ké sa. Lo l'avé poin ankòr ! Kouran téi ariv pa ! Rasyon la guèr pou ranplas manzé.

Lé vré mésyé Macron la pa résponsab sak l'arivé mèm si son gouvèrnman noré pi pran lo bann mézir k'i falé pou abate in pé lo bann konsékans lo kou d'van : néna demoun zordi i roproush ali sa, é i domann in komisyon d'ankète pou démaye lo vré avèk lo fo, pou dir sak i fo fèr é sak i fo pa fèr dann l'avnir.

Déza, dann l'il Sin-Bartélémy, banna la komans répar lé shoz par zot mèm é lo dirizan lo péi, la déklar dann télé, zot la pa bézoin domann siouplé pou trouv zot mèm sak i fo fèr. Zot la pa bézoin pléré pou fé sak zot i doi fèr. Lé vré nana in bann milyardèr i rès la-ba é mi pans pa l'arzan va mank azot pou fé sak zot i vé. L'arzan ? Oui, ankòr in kou l'arzan, mé l'arzan i donn pa forséman lo bann bone z'idé k'i fo.

Bone z'idé ousa i lé ? Zot lé dann bann rapor l'onerc, Paul Vergès laté prezidan in bonpé d'zané, mèm ké la pa done ali lo pli pti l'okazyon pou li éspoz son poinn vizé dann télé. Bone z'idé ? La pa dann la tête bann milyardèr va trouvé pars l'arzan la fine si tèlman okip la plas ké bann bone z'idé i trouv mèm pi in pti rokoin pou dévlop azot.

Nou va oir la suite, mé mi pans létou vi : va koz koz in pé la dsi, va fé nouvo loi, va aplik lo mèm rosète i marsh pa é apré sa, fé konfyans - mé ni koné nout tout, konfyans lé mor dsou pyé tamarin.

Justin